

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 15715

présenté par

M. Benoit, M. Favennec-Bécot , Mme Félicie Gérard, M. Lemaire, M. Larsonneur, Mme Bellamy
et M. Patrier-Leitus

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.